

Olivier Véran

Point de situation

Lundi 23 mars 2020

Mesdames, messieurs,

Le point de situation aujourd'hui en France est le suivant :

- 19 856 patients confirmés par test, soit une augmentation de 3 167 en 24 heures
- 8 675 personnes hospitalisées, soit 1435 de plus
- 2082 personnes sont actuellement en réanimation, soit 335 de plus
- 860 personnes sont décédées, soit 186 de plus qu'hier.

Partout en Europe et dans de nombreux pays, le coronavirus continue à circuler activement. Les victimes sont chaque jour plus nombreuses, j'ai en particulier une pensée ce soir pour nos voisins italiens, espagnols, ce sont au total près de 1 113 victimes que nous déplorons en seulement 24 heures. Preuve s'il en fallait une que l'épidémie qui nous frappe nécessite que nous mettions tout en œuvre pour la freiner.

J'ai conscience de l'effort important, des sacrifices au quotidien que nous demandons aux Français. Chacun comprend désormais pourquoi le confinement est indispensable. C'est ainsi que nous parviendrons à stopper la transmission du virus. Que nous parviendrons à sauver de nouvelles vies.

Chacun de vous, dans vos appartements, dans vos maisons, vivez autrement depuis maintenant une semaine.

Tous nous en espérons un impact prochain, visible, puissant sur le coronavirus.

Mais parmi les français, il y en a qui paye un bien plus lourd tribut encore. Ces milliers de français qui ont dans leur famille, parmi leurs amis, un malade en état grave, parfois un proche disparu.

Et désormais, ce proche peut parfois être un médecin, une infirmière, malade pour avoir avec courage, avec vocation sauver d'autres vies.

La grande famille des médecins est à nouveau ce soir endeuillée. Deux nouveaux médecins ont trouvé la mort en faisant leur métier, sont morts parce qu'ils étaient médecins. J'ai pour ces deux confrères, une pensée particulière qui éclaire d'une lumière dramatique la hauteur de l'engagement des soignants au service de leur malade. Nous ne les oublierons pas, nous ne les oublierons jamais.

D'autres médecins, soignants, contractent le virus chaque jour dans nos hôpitaux.

Pour tous ces soignants qui tombent malades : le coronavirus sera systématiquement reconnu comme maladie professionnelle. C'est la moindre des choses, et il n'y a aucun débat là-dessus comme il n'y aura jamais aucun débat dès lors que les mesures annoncées iront dans le

sens de la plus grande protection possible de ceux qui, sur le terrain aujourd'hui, rappellent qu'une société ne peut se passer d'eux.

La protection des soignants passe aussi par les masques.

Un mot sur les masques de protection. Ils sont, je le rappelle, destinés en priorité à ceux qui nous soignent, dans un contexte de tension forte sur les stocks, comme j'ai déjà eu l'occasion de l'indiquer. Nous poursuivons nos efforts pour augmenter par tous les moyens leur fabrication, en France comme à l'étranger.

A nouveau, je remercie les entreprises, les collectivités, les particuliers qui font don de leurs masques à la pharmacie la plus proche, l'hôpital le plus proche ou l'agence régionale de santé quand il s'agit de stocks. Et des stocks, il y en a encore un peu partout sur le territoire national. Nous avons passé d'importantes commandes de masques à l'étranger.

J'ai cité le nombre de 250 millions, qui ne représente qu'une part des contrats déjà signés, signés de longue date d'ailleurs, depuis plusieurs semaines, car nous en attendons les livraisons prochaines, semaine après semaine. D'autres commandes, portant elles-aussi sur plusieurs centaines de millions de masques, sont en cours de finalisation. Nous espérons que toutes ces commandes nous parviendront, en temps et en heure.

Mais dans un contexte international très tendu, où chaque pays recherche activement des moyens de protection, nous devons rester vigilants, tant que les commandes ne sont pas livrées sur le territoire national. En parallèle, nous constatons que dans les hôpitaux des zones les plus en tension, là où il y a le plus de malades hospitalisés, la consommation de masques, et c'est compréhensible, du fait des caractéristiques de contagiosité du virus, est devenue très importante, massive. Nous devons en tenir compte, garantir aux soignants les plus exposés d'être protégés, et donc renforcer nos livraisons dans ces territoires.

Vous l'avez compris : protéger les soignants les plus exposés, gérer des stocks fragiles dans un contexte d'incertitude d'approvisionnement liée au contexte mondial, voilà notre responsabilité.

Cette semaine, 20 millions de masques seront livrés aux hôpitaux et EHPAD de France, privilégiant les zones de circulation active du virus. Et nous préparons d'ores et déjà une nouvelle livraison de masques destinés aux soignants de ville, qui sera effective au plus tard en début de semaine prochaine.

Je ne reviens pas sur l'enjeu à venir de l'augmentation de notre capacité à multiplier les tests diagnostic. J'en ai longuement parlé samedi, nous continuons notre marche en avant.

Je rappelle seulement que la France se situe dans la moyenne haute des pays européens, avec plus de 5000 tests quotidien. L'Allemagne en réalise un peu plus du double et je m'entretenais ce matin avec mon homologue Allemand à ce sujet pour que cette montée en puissance – attendue par les français – se fasse dans les meilleurs délais.

Notre système de santé continue partout sa préparation déterminée pour faire face à la vague épidémique. Tous les établissements de santé, publics comme privé, sont pleinement mobilisés et je les en remercie. C'est notamment le cas dans la région Grand Est où je tiens à faire taire les rumeurs selon lesquelles les cliniques ne participeraient pas à l'effort national. C'est faux.

L'hôpital militaire qui vient renforcer les capacités d'hospitalisation est désormais construit à Mulhouse et s'apprête à accueillir ses premiers malades graves.

Le Haut Conseil de Santé Publique saisi sur la question de nouveaux traitements disponibles pour les malades du Coronavirus s'est réuni en présence de 7 sociétés savantes et vient de formuler un avis.

Premièrement, il incite les médecins à inclure le plus possible de malades dans les différents essais thérapeutiques en cours de notre pays car c'est le moyen le plus sûr de déterminer rapidement si un traitement est efficace.

Par ailleurs, il s'est prononcé sur la question de l'hydroxy chloroquine. Le Haut Conseil recommande de ne pas utiliser ce traitement en l'absence de recommandation à l'exception de formes graves hospitalières sur décision collégiale des médecins et sous surveillance stricte. Enfin, le Haut Conseil exclu toute prescription dans la population générale et pour des formes non sévères en l'absence de toutes données probantes à ce stade.

Suivant cet avis des scientifiques, je prendrai prochainement un arrêté venant encadrer l'utilisation hors AMM de ce médicament, il sera accessible aux équipes hospitalières qui le souhaitent dans les conditions prévues.

Je rappelle que d'importantes études cliniques, portant sur plusieurs milliers de malades en Europe, 800 malades en France sont en cours pour identifier le ou les traitements les plus efficaces et les rendre accessibles sans délai aux Français.

Ces études avancent, prennent quelques jours. Elles sont indispensables en France comme dans le reste du monde pour soigner toujours les malades avec la meilleure efficacité et sans jamais les mettre en danger.

Enfin, je pense aux personnes âgées et je sais que beaucoup de solidarités nouvelles se créent dans les immeubles de nos villes et dans nos campagnes, pour réussir le **tour de force** de ne pas entrer en contact tout en veillant au bien-être de chacun.

Parce que l'isolement ne sera **jamais**, en pareilles circonstances, synonyme d'**égoïsme** ou d'**indifférence**.

Et je veux rassurer celles et ceux qui manifestent des inquiétudes légitimes : nous renforçons notre action en direction des personnes vulnérables à domicile.

La solidarité entre les citoyens habitant un même immeuble ou un même quartier a été encouragée par le Président de la République. Des outils sont disponibles, et je pense notamment la **plateforme de la réserve civique**.

Les initiatives se multiplient et je remercie toutes celles et tous ceux qui, en cette période si particulière, redoublent d'imagination et d'inventivité pour **défendre l'intérêt général** et **protéger les plus fragiles**.

Les pouvoirs publics ne sont pas en reste, loin de là, et ils sont mobilisés 24h/24 pour organiser la solidarité au niveau territorial adéquat.

Le ministre de l'intérieur a ainsi demandé à tous les préfets d'activer les plans d'alerte et d'urgence habituellement activés lors des canicules (niveau 2).

Ces plans permettent aux communes d'activer l'appel et le soutien aux personnes inscrites sur les registres nominatifs des personnes âgées et handicapées isolées à domicile.

Dans les faits, pour le COVID-19, de nombreuses communes ont déjà activé des cellules permettant d'utiliser le registre pour veiller à la bonne prise en charge des personnes isolées, souvent via les Centres communaux d'action sociale ou via des associations, et je les salue.

Par ailleurs, je tiens à annoncer qu'une mission vient d'être confiée à Jérôme Guedj, ancien parlementaire et président de conseil départemental, et spécialiste reconnu des enjeux du grand âge et de l'autonomie.

Son travail portera sur la lutte contre l'isolement des personnes âgées « confinées » en période épidémique et sur l'activation des registres nominatifs des personnes âgées et handicapées seules à domicile.

Je lui ai demandé de nous aider à identifier tous les leviers qui sont aujourd'hui à la main des pouvoirs publics, des acteurs de terrain et de la société civile, y compris les acteurs de la vie économique, pour combattre l'isolement des aînés, pour le temps de crise mais aussi pour la période qui suivra.

Si tous nos efforts sont dirigés aujourd'hui vers un seul et même objectif, la lutte contre le COVID 19, nous n'oublions pas que cette épidémie menace et frappe d'abord les plus fragiles de nos concitoyens.

Et je redis à tous ceux qui aident nos aînés, en établissements comme à domicile, comme la Nation peut être fière de ce qu'ils font en ce moment en protégeant nos aînés. Ils sont les gardiens des plus fragiles et ils font preuve d'une force et d'un courage hors du commun.

Chaque soir, je sais que la reconnaissance des Français à 20 h leur est **aussi adressée**, comme pour l'ensemble des soignants et tous ceux qui sont en première ligne.

Chaque jour, nous voyons plus et mieux que d'habitude le travail immense de ces invisibles de la solidarité.

Nous avons besoin du professionnalisme et du dévouement de ces professionnels du secteur médico-social, quelle que soit la structure où ils interviennent : domicile ou établissement, public, privée ou associative.

Dans la période si particulière que connaît notre pays, je pense aussi aux familles :

- D'abord aux enfants, pour qui le temps est **toujours trop long** ;
- Mais aussi aux parents qui vont parfois, et qui ont déjà dû soulever des **montagnes de patience**.

Je pense également à toutes celles et à tous ceux qui travaillent à distance, chez eux, loin de leurs collègues et de leurs habitudes.

La fraternité, **ça n'est pas un idéal abstrait, un peu jauni par le temps** ; la fraternité, **ça n'est pas juste un mot dans une devise**.

En acceptant ces contraintes, les Français prouvent que **la fraternité, c'est un choix** que l'on fait dès lors qu'il en va de la santé ou de la vie de nos concitoyens.

Mesdames, messieurs,

Voilà où nous en sommes aujourd'hui.

La situation est difficile mais ne perdons pas espoir. Pensons à ceux qui souffrent, pensons à ceux qui les soignent et restons chez nous.

J'y reviens et j'insiste, mais la fraternité n'est pas un idéal abstrait, elle est là, sous nos yeux, elle est une exigence à laquelle nous donnons tout son sens et toute sa valeur.

Je vous remercie.